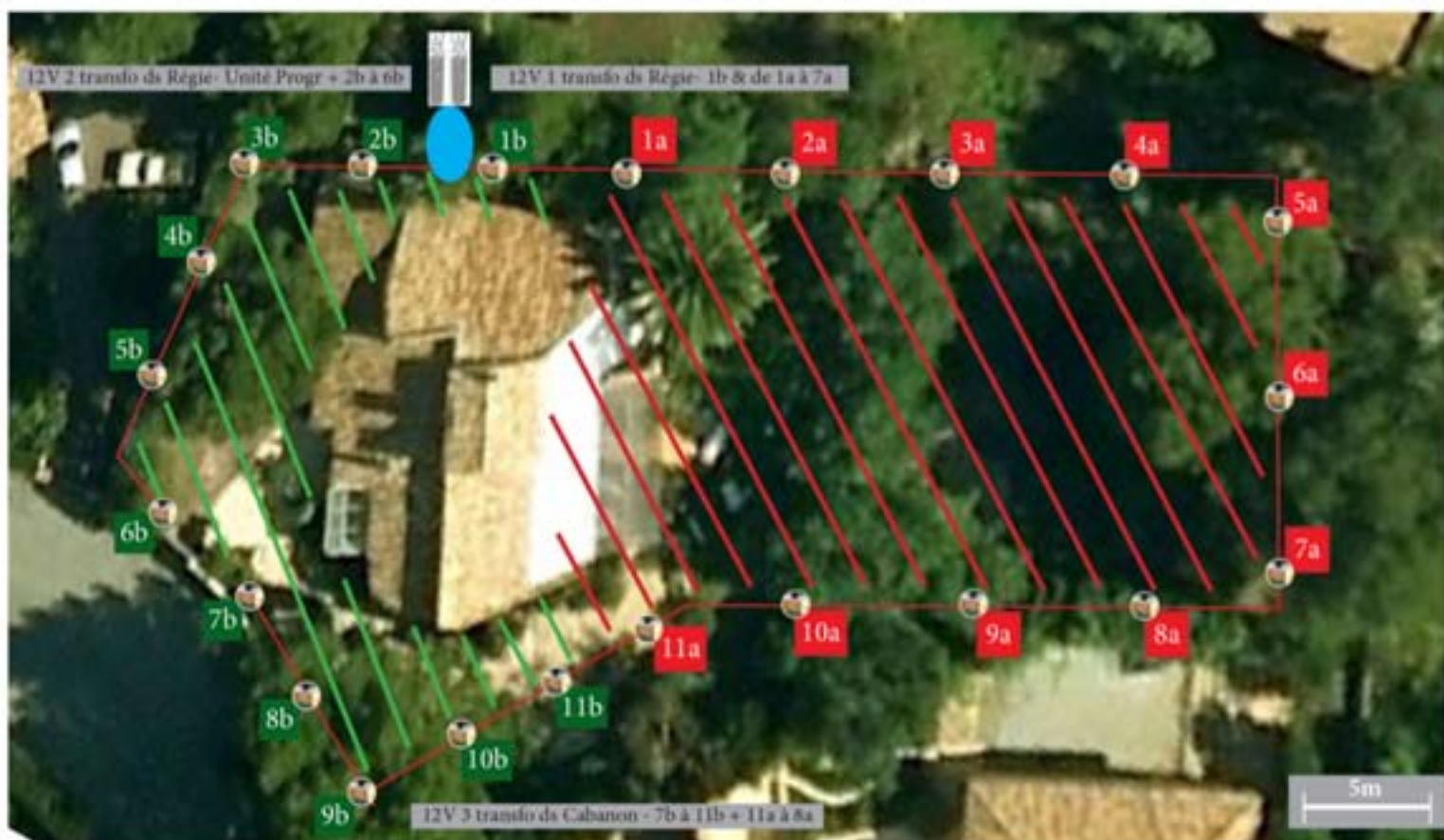


BioBelt

ceinture Anti-Moustiques

VTS 10-05-2014

PROPRIÉTÉ [REDACTED] - Protection de l'ensemble de la propriété =
Ceinture BioBelt à 22 Modules-Pièges, dont 11 existants



Les Modules-Pièges sont disposés contre les massifs de végétation, la gaine de 25 mm, de couleur noir, circule enfuie dans les végétaux.

2 sources d'alimentation 220V fournies par le client :

- une au niveau de la Régie pour transfos 1 et 2 alimentant en 12V les Modules-Pièges 1b + de 1a à 7a et l'unité de Programmation + 2b à 6b ,
- l'autre dans le cabanon sieste pour transfo 3 alimentant en 12V les Modules-Pièges de 6b à 11b et de 11a à 8a (transfo 3 dans boîtier étanche).

Liaison à l'ancien réseau; changement Unité de programmation.



= Zone protégée Ceinture "a" existante



= Zone protégée Ceinture "b"



= Ceinture BioBelt : Modules-Pièges "hors échelle": taille réelle = Ø 47cm, H 35cm



= Circulation de la gaine / réseau reliant la Régie à l'ensemble des Modules-Pièges: tuyau CO2 + 12V



= Régie Unité Programmation & Transfo sur mur le local régie, au-dessus des 2 Bouteilles de 34 Kgs. Encombrement au sol: environ 30 cm en écartement du mur et 60 cm en parallèle au mur, hauteur 1,70 cm. Arrivée 220V fournie par le client



= Régie CO2 : 2 Bouteilles 34Kgs CO2 posées au sol dans le local régie